

**CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS  
LA COUDOULIERE  
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »  
Avenue de la Mer  
83140 SIX -FOURS LES PLAGES  
04 94 07 69 78  
[csmt.lacoudouliere@free.fr](mailto:csmt.lacoudouliere@free.fr)**



## **REUNION DU COMITE DE DIRECTION VENDREDI 23 MARS 2012**

### **Présents :**

DELALANDE Jacqueline, D'ABBUNDO Davy, EPOQUE Olivier, EPOQUE Bruno,  
ROBERT Alain, PRINCIPIANO François, ORSI Bruno, REGNIER Philippe, SPIGA  
Fabrice, MACCIO Serge, MOGE Daniel

### **Excusés :**

ANDRIEUX Florence, REGNIER Jean-françois, BELMONTE François, MEDINA Guy,  
MIMRIC Alain, OLLIVIER Valérie, CHARLES André.

*Ouverture de la réunion à 18h30 -*

*Président de séance : **REGNIER Philippe**  
Secrétaire : **SPIGA Fabrice***

## **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Plusieurs informations**
- 2/ Porte club house**
- 3/ Décision fermeture portail d'entrée**
- 4/ Team de Pâques**
- 5/Tournoi d'été**
- 6/ Décisions concernant les cours particuliers**

## 1 / Plusieurs informations

Philippe REGNIER ouvre la séance en faisant un point sur le club depuis la dernière réunion du 16 Décembre 2011.

### 1) Point sur les travaux qui seront réalisés cette année

Après une réunion avec André Mercheyer, puis ensuite, avec les différents services de la mairie il a été convenu que les différents travaux cités ci-dessous seraient effectués.

- Reprise des différents scellements et de la détérioration de la maçonnerie sur les murs de clôtures des courts.
- Vérification et curage des réseaux d'assainissement pluvial (mardi 27 mars) et réparation du dallage le long du court N° 5 (au niveau du club house du foot)
- Fixation du grillage sur les courts
- Changement des portes (vestiaires, école de tennis, porte arrière du bureau) avec installation de groom (courant du mois d'Avril).
- Installation d'un volet roulant électrique pour l'entrée du bureau (courant du mois d'Avril).

Philippe REGNIER remercie au nom du club la municipalité pour son soutien et notamment André Mercheyer pour son implication.

### 2) Subvention de la mairie

Philippe REGNIER informe les membres du CD que pour la 2<sup>ième</sup> année consécutive la mairie accorde au club une subvention de 1500€.

### 3) Effectifs adultes

Philippe REGNIER rappelle qu'un des objectifs depuis notre élection au comité était de stabiliser voir augmenter nos effectifs adultes :

En effet depuis 2008 les effectifs adultes baissaient.

2008 : 125 adultes 2009 : 105 adultes 2010 : 100 adultes

En 2011 : stabilisation et augmentation : 104 adultes

Cette année déjà 107 adultes inscrits. Philippe REGNIER précise que le club a eu raison de participer au projet de la FFT en faveur des nouveaux adhérents.

L'école de tennis a perdu 16 élèves (en baisse continue depuis 2009 : 165 ; 162 ; 156 ; 140).

Après discussion il est proposé de former un groupe de discussion à ce sujet. A ce jour, le groupe est à définir.

#### 4) Sponsoring de Sylvain Cals

Philippe REGNIER nous rappelle qu'il y a environ 2 ans, il avait négocié un contrat de sponsoring pour Daniel SILMAN et Childéric DELEMOTTE avec Olivier DEVANT d'OCD13. Ce contrat comprenait 2 raquettes, 1 sac, 1 paire de chaussure et bobine de cordage. Suite au départ de Childéric, il nous informe qu'il a demandé à Olivier DEVANT de faire un contrat avec Sylvain Cals. Sylvain est de fait en contrat depuis mars 2012.

#### 5) L'opération PAACT : un succès

24 joueurs ou joueuses ont participé aux cours collectifs puis au RDV tennis. Suite à la fin du PAACT, Philippe REGNIER se demande ce que nous pouvons leur proposer. Daniel SILMAN se propose déjà de les inviter à un autre rendez vous un dimanche matin, et de les contacter pour leur proposer des cours collectifs.

### **2 / Porte du club house**

Philippe REGNIER informe les membres du CD qui n'était pas encore au courant, que la porte de secours du club house a fait l'objet d'une tentative d'effraction ou de vandalisme entre la nuit du vendredi 17 au samedi 18 Mars 2012. Le club a alors dû faire appel à un serrurier. Coût de l'opération : 491.55€ Un dépôt de plainte a été fait à la police le jeudi 22 mars 2012 et un courrier est parti à notre assureur, avec dépôt de plainte et facture du serrurier.

### **3 / Fermeture du portail d'entrée**

Philippe REGNIER nous rappelle que le club avait retenu l'entreprise MD Secure dont le dernier devis pour sécuriser le portail d'entrée s'élevait à 5500TTC .

Christophe ANDRIEUX a contacté une autre société toulonnaise Micro BE et après plusieurs négociations nous propose pour 4500€ la sécurisation du portail d'entrée et des 2 vestiaires

Un vote est fait pour cette proposition.

P : 11

C : 0

A : 0

La proposition est votée à l'unanimité.

#### **4 / Team de Pâques**

Un point est fait sur l'organisation des Teams précédent.

Pour le TEAM de Pâques, ce sera du lundi 30 Avril 2012 au vendredi 04 Mai 2012 de 10h à 12h et de 13h à 17h (panier repas à prévoir par les parents), avec accompagnement par Daniel et Sylvain sur un ou 2 tournois (La Garde et/ou la Valériane. A définir à ce jour).

Daniel SILMAN choisira les enfants en fonctions des groupes (max de 8 joueurs) et des niveaux de chacun.

Le tarif à la charge des parents était de 80 Euros par enfant lors du dernier TEAM.

Il est proposé un vote pour passer la participation des parents de 80 à 90 €. L'inscription au(x) tournoi(s) reste à la charge des parents.

P : 10

C : 1

A : 0

La proposition est votée à la majorité. La part à la charge des parents sera de 90 € .

Le club se chargera de la différence.

Au sujet du budget, Bruno EPOQUE nous précise que nous sommes un des seul, voir le seul club à participer financièrement aux entrainements supplémentaires ou autre TEAM, des élèves de l'école de tennis.

#### **5 / Tournoi d'été**

Notre tournoi était prévu du 07 au 22 juillet 2012.

A la réception des annuaires des tournois 2012, nous avons eu la surprise de voir que le TC Bandol faisait son tournoi aux mêmes dates que le notre. Nous avons décidé (par mail) de demander au comité de décaler notre tournoi du 11 au 25 juillet.

Le Comité avait répondu favorablement à notre demande, à condition que tous les clubs qui avaient leur tournoi à la même période que nous, nous donnent leur accord.

Le CSM Seynois ayant refusé, notre demande n'a pas été accordée.

Avec l'accord de nos juges arbitres (Guy MEDINA et Armelle FOULQUIER), nous essayons de changer nos dates de tournoi du 04 au 18 juillet.

Tous les clubs ont été contactés et ont gentiment donné leur accord. Nous attendons l'accord définitif du Comité de tennis du Var.

#### **6 / Décisions**

Philippe REGNIER nous informe qu'il a assisté à une réunion avec tous les présidents de club.

Suite à cette réunion, Philippe nous fait part de certains problèmes rencontrés par tous les clubs ou presque.

Pour anticiper d'éventuels problèmes, Philippe REGNIER propose de prendre des décisions sur 3 points particuliers.

1. Quelles décisions devons nous prendre si des membres du club souhaitent des cours particuliers et que le moniteur ne peut le faire ?

Il est proposé que dans le cas où le moniteur ne peut pas assurer tels ou tels cours, le comité de direction ait le droit de choisir en accord avec le moniteur du club, un autre prestataire pour assurer ces cours.

Le tarif doit être identique et doit être payé entièrement au prestataire.

P : 11

C : 0

A : 0

La proposition est votée à l'unanimité.

2. Est-ce qu'il est normal que l'on fasse des petits matchs ou des doubles pendant les cours de tennis (école de tennis et cours supplémentaires payés par le club).

Daniel SILMAN précise qu'il est important pour les enfants ou les adultes débutant de savoir compter, tenir des échanges, et que c'est aussi important pour la concentration et la tactique.

3. Faire un lien correct entre le comité et le moniteur en nommant un membre du comité qui a autorité sur le moniteur et les éducateurs.

C'est-à-dire, que s'il y a des doléances vis-à-vis du moniteur, ces doléances doivent remonter à la personne qui a autorité qui elle-même devra informer le moniteur et le CD.

Serge Maccio propose qu'il y ait un interlocuteur entre le club, le moniteur et ses éducateurs.

Serge Maccio se propose pour être cette personne, et nous précise qu'il organisera rapidement une réunion avec le moniteur et ses éducateurs.

Un vote est fait pour que Serge soit l'interlocuteur. Serge est choisi à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15, et se clôture par un apéritif offert par le club.

*Le Président de séance*

**REGNIER Philippe**

*Le Secrétaire Général*

**SPIGA Fabrice**